

### **Habitat Spécifique - Cession au profit de NEOLIA d'une parcelle sise rue des Essarts l'Amour**

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

«**M. LE MAIRE** : C'est moi qui l'ai fait retirer. Il s'agit d'une parcelle assez grande et j'ai demandé qu'on optimise mieux cette parcelle afin de pouvoir y construire deux pavillons sur moins de terrain d'une part, et d'autre part qu'on renégocie à la hausse avec NEOLIA le prix de vente du reste de la parcelle. Le Président de NEOLIA m'a même dit que je défendais bien les deniers publics et qu'il était d'accord avec nous. Voilà pourquoi cela a été retiré, pour retravailler ce dossier».

Dont acte.